



Compte rendu de la réunion du Bureau samedi 31 janvier 2026

Présents :

- Gilles RATIARSON (Président)
- Bruno PASQUET (Trésorier)
- Marc VALERY (Délégué EDG)
- Christel LOZET (Responsable SGPD)
- Richard PETIT (Responsable commission sportive)
- Jean-Michel GRILLERE (Secrétaire)
- Jean-Damien BUREAU, représentant la SA

Absents excusés :

- Christophe TRIBONDEAU (Commission EDG)
- Christel LOZET (Responsable SGPD)

1. Validation du compte rendu de la réunion du 15 décembre 2025

Ryder Cup

La compétition est à renouveler.

GR - une seule personne doit décider et s'occuper de l'organisation : RP sera le responsable de la compétition.

Il faudra tenir compte des problèmes rencontrés lors de la première, supprimer les malentendus et investir les Pros.

Coupe de Noël

Avoir une date et un nombre butoir de joueurs .

Rappel des règles :

Vérifier que le nombre de cadeaux est égal au nombre de joueurs.

Tout joueur doit amener un cadeau.

Les joueurs « extérieurs » ne devraient-ils pas acquitter un droit de jeu minime, en plus du cadeau obligatoire ?

JDB – rappeler le principe du « give and take » , avant la compétition, à l'accueil, avant et le jour même.

Envoi de mail.

Remise des prix : revoir le système en vue de raccourcir le temps de leur remise.

Revoir le règlement.

Gestion des compétitions

JDB – la SA, gérant seule le calendrier des compétitions dominicales et la recherche de sponsors, souhaiterait une aide du Bureau.

Les événements SA doivent être gérés par la SA , les événements AS par l'AS.



Challenge des Partenaires

Augmenter le ticket d'entrée ?

Remise des prix :

Bien récompenser les joueurs

Cocktails à revoir à la hausse ...image de marque du club ??

Il faut informer plus précisément des avantages, des remises des Partenaires.

Leur fidélisation est importante !!!

Dotation des Partenaires :

BP – attention aux dépenses rapport aux encaissements, les cocktails doivent être à l'équivalent des dons.

GR – bien contrôler le document Cerfa

Versement des Partenaires :

Augmenter le droit d'entrée (400 euros pour les anciens et 500 euros pour les nouveaux... ???)

JDB - un partenaire satisfait peut amener un nouveau partenaire.

BP – le budget est difficile à déterminer.

MV – les Partenaires doivent être traités sur le même pied d'égalité.

GR – il faut démarcher les commerçants de St Jean de Monts.

Salle de réunion AS

JDB – propose de donner , pour les réunions de bureau, le code de l'alarme , permettant de prolonger la réunion au-delà des horaires de l'accueil.

Il y a aussi l'appartement à l'étage qui peut servir de salle de réunion.

BP – propose d'afficher un planning sur la porte de la salle de réunion.

Dans l'immédiat, il suffit de prévenir l'accueil pour réserver la salle.

Documents AS dans le chalet à récupérer :

JDB – la salle d'archives, qui ferme à clé, peut les recevoir.

Championnat du Club

Il sera sur une journée et aura lieu le dimanche 20 septembre 2026.

Il sera organisé par catégories, avec également un Trophée toutes catégories, le vainqueur pouvant cumuler les deux.

RP - en strokeplay : il faudra en établir le règlement.

Il faudra être membre AS et abonné pour y participer. Des « extérieurs » pourront faire cette compétition sans intégrer leur résultat pour le Championnat, sous réserve que le quota de joueurs le permette.

Le compte-rendu de la réunion du 15 décembre 2025 est validé.

2. Ordre du jour

Commission Compétitions / Animation

- Animation



En 2026, il est prévu 23 compétitions.

Challenge des Partenaires :

JDB - les compétitions seront sur 5 dimanches. Il n'y aura pas de jeudi.

Sur les 5 compétitions, 3 auront lieu en saison et 2 en hiver.

Préambule :

Tout courrier, mail...adressés aux instances fédérales, au CD 85, à la Ligue, à la FFG, doit obligatoirement avoir l'aval du Président de la Commission concernée, après validation par le Bureau de l'AS.

GR – toute communication, toute décision, doit passer par le responsable de la Commission puis par le Président de la dite Commission.

Toute communication « extérieure » doit passer par la direction de la SA qui transmet ensuite au Président de l'AS.

EDG :

GR - une convention de partenariat a été envoyée aux Pros. Elle est nominale.

Elle indique, entre autres, l'organisation et l'encadrement de l'EDG, impliquant les Pros et leur participation à la vie et l'animation du club.

Il est proposé, dans la convention, pour l'EDG :

Une mini préparation sur 2 jours, avant les compétitions ; le 1^{er} jour étant consacré le matin à l'entraînement et l'après-midi à un parcours de 9 trous, avec déjeuner en commun et le 2^{ème} jour réservé au choix des joueurs par les Pros.

Remarque :

GR - précise que l'AS n'est pas que l'EDG, les Pros doivent en avoir conscience.

Les Pros n'ont pas encore répondu à la proposition.

GR – informe que Maxime serait partant...alors que Brice reste sceptique.

JDB - une réunion est prévue, sur la demande des Pros, pour faire le bilan 2025.

Équipes / Commission sportive

GR - il nous faut une équipe U16. Pour ce faire, les Pros vont être contactés.

Sinon, c'est une amende de 900 euros.

Quelles équipes vont jouer, sachant qu'une restriction budgétaire est nécessaire ?

127 mails ont été envoyés, engendrant 27 réponses. Une relance a permis d'avoir au total 40 réponses.

C'est la Commission sportive, avec les Pros et les Capitaines d'équipes, qui désigne les joueurs.

GR – souhaite privilégier un budget « Promotions » et « Fédérales », estimant que les interclubs sont ...surtout un entraînement...

Une réunion aura lieu le samedi 21 février 2026, pour informer les joueurs du calendrier des compétitions et des conditions de déplacements pour les remboursements de frais.

Golfy Days 2026



Shotgun de 72 joueurs.

BP et JDB verront Annie pour le cocktail et régleront le malentendu 2025.

JDB - Annie a un tarif public et l'AS bénéficie d'une remise de 20%.

Pour information, en 2025, le versement était de 20 euros répartis entre 7 euros en droit de jeu et 13 euros pour le cocktail.

Informations

L'AG 2025 de la Ligue aura lieu à l'Île d'Or. Le club sera représenté par JDB et GR.

Pour l'AG du CD 85, le club sera représenté par JDB et RP, mandaté par GR.

NB – RP : le site internet du CD 85 est accessible à tous.

Convention de fonctionnement SA/AS

JDB – informe le Bureau qu'il nous adresse une proposition de convention, reprenant l'ancienne, simplifiée, raccourcie et mise à jour.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du bureau aura lieu le **samedi 28 février 2026 à 10h00**.

Les membres sont invités à adresser leurs questions à **Jean-Michel GRILLERE** avant le jeudi 26 février **2026**, afin qu'elles puissent être inscrites à l'ordre du jour.